

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 11

Rubrik: Marché du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fournit-elle pas également une part considérable de matières premières (bois, coton, laine, cuirs, etc.).

Problème immense, hérissé de difficultés, mais que l'on n'a aucune chance de résoudre si l'on veut le réduire à des slogans enfantins.

Problème qui d'ailleurs dépasse le cadre même de l'agriculture, car dans son impérialisme effréné, notre civilisation manufacturière, menace également de nombreuses autres formes de l'activité technique et économique : les activités artistiques, artisanales et celles d'une large partie du Secteur Tertiaire.

Problème non seulement technique, mais aussi de civilisation et pour en revenir à la remarquable étude de M. de Jouvenel, reprenons sa conclusion :

« Le monde agricole a une tâche de défense qui dépasse ses propres intérêts : il est chargé de défendre des conditions fondamentales, biologiques d'existence du genre humain. »

Paroles lourdes de sens, qu'il faut se rappeler sans relâche dans un temps où la fausse civilisation industrielle qui mène le monde, est manifestement en état d'ivresse, ne sait ni où elle va, ni où elle nous mène.

Henri NOILHAN

Membre de l'Académie d'Agriculture de France

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1958			1959		
	25.7	25.8	25.9	25.7	25.8	25.9
Agriculture, horticulture, viticulture	—	5	—	2	—	—
Sylviculture et pêche	—	11	13	1	—	—
Alimentation, boissons et tabacs .	—	1	5	1	—	1
Industrie textile	4	1	2	—	—	—
Habillement	2	2	—	2	4	3
Cuir et caoutchouc (sans l'habillement)	—	—	1	—	—	—
Industrie du papier	—	2	—	—	1	1
Arts graphiques	—	—	—	—	1	1
Métaux, machines et électrotechnique	5	8	12	12	5	1
Horlogerie, bijouterie	73	207	193	16	43	28
Bois et liège, aménagement intérieur	2	2	4	1	—	1
Bâtiment	5	52	6	4	6	7
Transports et communications . .	—	1	1	1	—	1
Industrie hôtelière	2	6	9	3	3	17
Service de maison	10	12	13	2	8	6
Commerce et bureaux	11	13	16	21	19	31
Personnel technique	5	—	—	—	—	—
Sciences et arts	—	9	2	2	4	1
Autres professions	9	3	10	4	8	6
	128	335	287	72	102	105

Chômeurs partiels	1958			1959		
	25.7	25.8	25.9	25.7	25.8	25.9
Alimentation, boissons et tabacs	—	1	—	—	—	—
Industrie textile	4	7	1	—	—	—
Habillement	—	1	6	—	—	—
Cuir et caoutchouc (sans l'habillement)	—	2	—	—	—	—
Métaux, machines et électrotechnique	4	13	10	15	10	9
Horlogerie, bijouterie	195	1019	818	168	283	154
Bois et liège, aménagement intérieur	—	1	—	1	—	1
Commerce et bureaux	—	—	—	—	—	1
Transports et communications	—	—	—	—	1	—
Autres professions	—	—	—	1	1	—
	203	1044	835	185	295	165

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1958			1959		
	25.7	25.8	25.9	25.7	25.8	25.9
Courtelay	1	43	38	11	22	17
Delémont	6	17	16	—	1	—
Franches-Montagnes	4	21	18	2	1	1
Laufon	—	1	—	—	—	—
Moutier	21	31	25	4	15	7
La Neuveville	1	6	2	2	1	1
Porrentruy	43	33	46	8	9	1
	76	152	145	27	49	27

Par rapport au deuxième trimestre 1959 (voir bulletin N° 8/59) la situation s'est bien améliorée au cours du troisième trimestre. Le nombre des chômeurs complets, qui était de 289 pour tout le canton à fin avril est tombé à 72 en juillet. Il est remonté à 105 à fin septembre. Pendant le trimestre correspondant de l'année dernière, les chiffres oscillaient entre 128 et 335 chômeurs. Les branches d'activité qui avaient le plus grand nombre de chômeurs à fin septembre 1959 sont l'horlogerie avec 28 (193 en septembre 1958), le commerce et bureaux avec 31 (16 en septembre 1958), l'industrie hôtelière avec 17 (9 en septembre 1958).

Le redressement est plus prononcé quand on examine le nombre des chômeurs partiels. Les personnes occupées partiellement étaient 1010 en mai. Ce nombre est tombé à 165 à fin septembre (835 en septembre 1958). L'industrie horlogère en compte le plus grand nombre, 154 sur 165.

La situation qui, au printemps de cette année encore, nous causait des soucis, s'est donc bien redressée. Les affaires ont repris. On redevient optimiste. Nos exportations augmentent, malgré la concurrence des pays qui, à cause de leur bas niveau de vie, produisent et vendent meilleur marché. L'industrie du bâtiment marche. A Delémont, les chantiers de construction en pleine ville sont nombreux.

L'industrie hôtelière est satisfaite. Dans le Jura bernois, aussi, nous avons eu cet été plus d'étrangers que d'habitude. Les efforts déployés en particulier par M. Sigrist de Porrentruy, commencent de porter des fruits. Le commerce de détail voit ses chiffres d'affaires augmenter. Les prévisions pour les ventes de Noël sont bonnes. Les capitaux sont abondants et trouvent des placements encore favorables.

Notre optimisme reste cependant tempéré. La prospérité est là, mais on la sent plus fragile. Le Marché commun, la petite Zone de libre-échange, peuvent nous réserver des surprises. Dans quelle direction devons-nous nous lier pour assurer à notre économie l'essor dont elle a besoin pour nous conserver notre prospérité. Nous nous rendons compte peu à peu que notre situation privilégiée, due à la qualité et aux prix de nos exportations n'est pas une chose acquise une fois pour toutes, que sur bien des marchés, nous devons mener une lutte difficile.

Nous nous rendons compte aussi que seuls les efforts de tous nous permettront de maintenir nos positions-et de nous en assurer de nouvelles pour remplacer celles que nous perdons.

La rédaction.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Commerce franco-suisse. — Le Bulletin de presse de la Chambre de commerce suisse en France communique ce qui suit :

La Confédération helvétique est depuis de nombreuses années un des plus importants partenaires de la France. En 1958, elle était son cinquième client et son dixième fournisseur, parmi plus de cent pays avec lesquels la France entretient des relations commerciales. La mise en vigueur du Marché commun et la libération d'une large partie des importations françaises, le 1^{er} janvier 1959, ont peu modifié ces échanges puisque durant les trois premiers trimestres de cette année, la Suisse est demeurée dixième fournisseur et est devenue sixième client.

Toutefois, au lieu de s'accroître comme la libération des importations françaises aurait dû le permettre, les ventes suisses en France ont diminué de 2,2 % par rapport à celles des trois premiers trimestres de 1958, tombant de 368 millions à 360 millions de francs suisses. Dans le même laps de temps, les ventes françaises en Suisse ont augmenté de 12,3 % passant de 568 millions de francs suisses à 637 millions.

Aussi, la balance commerciale franco-suisse qui était pendant les neuf premiers mois de 1958 favorable à la France pour un montant de 200 millions de francs suisses s'est-elle accrue de 39 %, atteignant 277 millions de francs suisses.

L'importance de ce chiffre et la relation traditionnelle de client à fournisseur entre la France et la Suisse montrent combien il est nécessaire de trouver dans le cadre de l'intégration européenne une solution tenant compte de ces facteurs.

L'industrie suisse du papier et la petite Zone de libre-échange. — Lors d'une conférence à Vienne, les délégués de l'industrie du papier